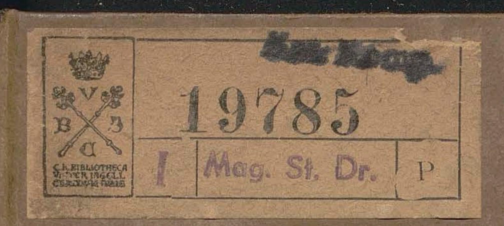
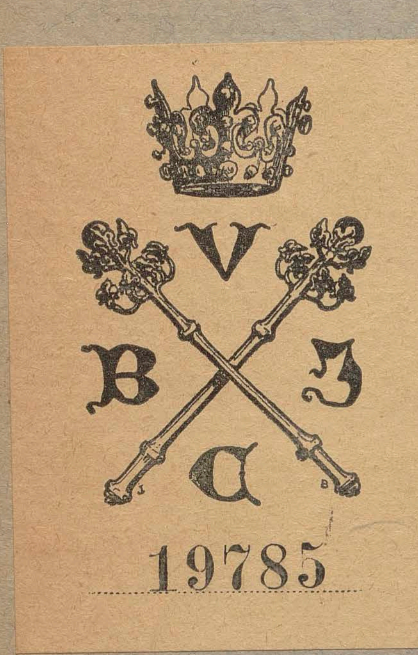

19785
I
Mag. St. Dr.
P


V
B
J
C

MÉMOIRE
POUR
LE COMTE
DE
CAGLIOSTRO.

M. DE CAGLIOSTRO NE DEMANDE QUE TRANQUILLITÉ ET SURETÉ ; L'HOSPITALITÉ LES LUI ASSURE. *EXTRAIT d'une Lettre écrite par M. le Comte DE VERGENNES, Ministre des Affaires Etrangères, à M. GÉRARD, Préteur de Strasbourg, le 13 Mars 1783.*

MÉMOIRE

POUR

LE COMTE DE CAGLIOSTRO,

ACCUSÉ;

CONTRE

M. LE PROCUREUR-GÉNÉRAL,

ACCUSATEUR;

En présence de M. le Cardinal DE ROHAN, de la Comtesse DE LA MOTTE, et autres Co-Accusés.

M. DE CAGLIOSTRO NE DEMANDE QUE TRANQUILLITÉ ET SURETÉ; L'HOSPITALITÉ LES LUI ASSURE. *EXTRAIT d'une Lettre écrite par M. le Comte de VERGENNES, Ministre des Affaires Etrangères, à M. GÉRARD, Préteur de Strasbourg, le 13 Mars 1783.*

1786.



MÉMOIRE

POUR le Comte DE CAGLIOSTRO, Accusé;

CONTRE M. le PROCUREUR-GÉNÉRAL, Accusateur;

En présence de M. le Cardinal DE ROHAN, de la Comtesse DE LA MOTTE, et autres Co-Accusés.

JE suis opprimé, je suis accusé, je suis calomnié. Ai-je mérité mon sort? je descends dans ma conscience, et j'y trouve la paix que les hommes me refusent.

J'ai beaucoup voyagé; je suis connu dans toute l'Europe, et dans une grande partie de l'Afrique et de l'Asie. Je me suis montré partout l'ami de mes semblables. Mes connaissances, mon temps, ma fortune ont toujours et

conſtamment été employées au ſoulagement des malheureux. J'ai étudié, j'ai exercé la médecine; mais je n'ai point dégradé par des ſpéculations lucratives, le plus noble et le plus conſolant des arts. Un attrait, une impulſion irréſiſtible m'a porté vers un être ſouffrant, et je ſuis devenu Médecin.

Aſſez riche pour pouvoir parcourir le cercle de bienfaiſance que je m'étois tracé; j'ai ſçu conſerver mon indépendance, en donnant toujours et en ne recevant jamais; j'ai porté la délicateſſe jusqu'à refuſer les bienfaits des Souverains. Les riches ont eu gratuitement mes remédes et mes conſeils. Les pauvres ont reçu de moi des remédes et de l'argent. Je n'ai jamais contracté de dettes; mes mœurs ſont pures, auſtères même, j'oſe le dire; je n'ai jamais offenſé perſonne, ni par mes paroles, ni par mes actions, ni par mes écrits. Les injures que j'ai reçues, je les ai pardonnées; le bien que j'ai fait, je l'ai fait en ſilence. Etranger par-tout, j'ai rempli par-tout les devoirs de Citoyen; par-tout j'ai reſpecté la religion, les loix et le gouvernement. Telle eſt l'hiſtoire de ma vie.

Fixé depuis ſix ans chez un peuple ſpirituel, généreux, hoſpitalier, je penſois avoir trouvé une patrie adoptive: je me félicitois d'avance du bien que je pouvois faire à mes nouveaux Concitoyens: un coup de tonnerre a détruit l'illuſion; je ſuis précipité dans les cachots de la Baſtille. Mon épouſe, la plus aimable, la plus vertueuſe des femmes a été traînée dans le même gouffre; des murs épais; des verroux multipliés la ſéparent de moi; elle gemit, et je ne puis l'entendre! J'interroge mes gardiens; ils ſe taiſent. Peut-être, hélas! n'eſt-elle plus. . . . Une créature foible et ſouffrante aura-t-elle pu vivre ſix mois dans un ſéjour où l'homme a beſoin de toute ſa force, de tout ſon courage et de toute ſa réſignation pour lutter contre le déſeſpoir. Mais j'entretiens le Lecteur de mes peines, et j'oublie que je ſuis condamné à me juſtifier.

Je ſuis décrété de priſe-de-corps. Quel crime ai-je commis? de quoi m'accuſe-t-on? quel eſt mon dénonciateur? y a-t-il des témoins qui dépoſent contre moi? J'ignore tout. On ne me donne pas même connoiſſance de la plainte ſur laquelle le décret a été rendu, et l'on veut que je me juſtifie! Comment parer

des coups qui ſont portés par une puiſſance inviſible ? On me répond que l'Ordonnance criminelle le veut ainſi. Je me tais, et m'incline en gémiſſant devant une loi auſſi rigoureuſe qu'allarmante pour l'innocence accuſée.

Je ne puis donc que ſoupçonner le genre de délit dont je ſuis accuſé. Si je me trompe, j'aurai combattu des chimeres; mais j'aurai du moins parlé en faveur de la vérité, et mis la ſaine partie du Public en état d'apprécier des libelles diſtribués contre un infortuné, dans le temps même où il eſt détenu dans les fers, menacé du double glaive de la juſtice et de l'autorité.

ETAT DE LA QUESTION.

Il paroit conſtant que les ſieurs Bohmer et Baſſanges ont remis à M. le Cardinal de Rohan, un Collier de diamants de la valeur de 1, 600, 000 liv.

Il paroit également conſtant que M. le Cardinal de Rohan a annoncé aux Joailliers qu'il n'étoit que le négociateur de cette acquiſition: que le véritable acquéreur étoit la Reine, et qu'il leur a montré, à cet effet, un écrit con-

tenant les conditions de la vente, en marge duquel se trouvoient les mots *bon... bon... approuvé*, *Marie-Antoinette de France.*

La Reine a déclaré qu'elle n'avoit jamais donné d'ordres pour l'acquisition du collier; que jamais elle n'avoit approuvé aucune condition d'achat, et qu'elle n'avoit pas reçu le collier.

Il existe donc un corps de délit certain. Ce Corps de délit, quel est-il?

Le bon sens et mes conseils me disent que ce n'est point un *faux matériel;* on n'a pas cherché à contrefaire l'écriture de la Reine; la signature qui a fait illusion aux sieurs Bohmer et Bassanges n'est pas même, dit-on, celle dont la Reine a coutume de se servir.

Qu'est-ce-donc? C'est une *supposition de signature* imaginée pour tromper les joailliers et les engager à livrer à crédit un bijou de grand prix, qu'ils n'auroient peut-être pas livré, s'ils avoient sçu qu'il fût destiné pour d'autres que pour la Reine.

Quelle est la peine réservée à ce délit? A l'abus d'un nom sacré? Je l'ignore; je n'ai point d'intérêt à le sçavoir; je me borne dans cette affaire, à demander pour moi justice, et

grace pour le coupable. L'innocence résignée a peut-être le droit de s'exprimer ainsi :

Mais quel est ce coupable ?

M. le Cardinal de Rohan sçavoit-il que la signature étoit supposée ? Sçavoit-il que la Reine n'avoit point donné d'ordres pour l'achat dû collier ? Sçavoit-il enfin que le collier ne seroit pas remis à la Reine ?

M. le Cardinal de Rohan n'a-t-il été au contraire que l'artisan innocent d'une tromperie dont il a été la première victime ? A-t-il cru, n'a-t-il pas dû croire qu'il avoit été choisi pour être le négociateur d'une opération agréable à la Reine, et que S. M. vouloit envelopper, pendant quelque temps, des ombres du secret ?

Impliqué, je ne sçais comment, dans de si grands intérêts, je ne démentirai point, dans cette circonstance, la qualité d'ami des hommes que l'on ma déférée quelque fois, et que j'ai peut-être méritée ; je défendrai mon innocence, sans embrasser aucun parti. Diffamé de la manière la plus étrange par une femme à laquelle je n'ai jamais fait aucun mal ; je fais des vœux bien sincères pour qu'elle puisse se justifier. Heureux, si dans cette affaire, la justice ne trouvoit aucun coupable à punir !

M. le Cardinal de Rohan a prétendu qu'il avoit été trompé par la Comteſſe de la Motte. Cette dernière s'eſt empreſſée, avant qu'il y eût aucun décret de prononcé, de faire paroître un Mémoire dans lequel elle m'accuſe *d'eſcroquerie*, *de ſortilége*, *de vol*, et notamment d'avoir conçu et exécuté le projet de ruiner M. le Cardinal de Rohan, et de m'être emparé de la *maſſe* d'un collier dont j'étois *dépoſitaire, pour en groſſir le tréſor occulte d'une fortune inouie.*

Telles ſont, en peu de mots, les imputations, qui inſérées dans un interrogatoire miniſtériel, m'ont fait conduire moi et mon épouſe dans les cachots de la Baſtille, et qui depuis, répétées dans un Mémoire imprimé avec des circonſtances atroces, imaginées à loiſir, ont fait décerner contre moi un décret de priſe de corps.

Je répondrai, puiſque j'y ſuis forcé, à des imputations que dans toute autre circonſtance, je me ſerois contenté de dédaigner ; mais auparavant je crois devoir me montrer tel que je ſuis. Il eſt temps qu'on ſçache quel eſt ce *Comte de Caglioſtro*, au ſujet duquel on a débité tant de fables impertinentes. Tant qu'il m'a

été permis de vivre en homme obſcur, j'ai conſtamment refuſé de ſatisfaire la curioſité publique; aujourd'hui que je ſuis dans les fers, aujourd'hui que les Loix me demandent compte de mes actions, je parlerai. Je dirai avec ingénuité ce que je ſçais de moi, et peut-être l'hiſtoire de ma vie ne ſera-t-elle pas la piéce la moins importante de ma juſtification.

Confession du Comte de Cagliostro.

J'ignore le lieu qui m'a vu naître et les parents qui m'ont donné le jour. Différentes circonſtances de ma vie m'ont fait concevoir des doutes, des ſoupçons que le Lecteur pourra partager; mais, je le répéte, toutes mes recherches n'ont abouti, à cet égard, qu'à me donner ſur ma naiſſance des idées grandes à la vérité, mais vagues et incertaines.

J'ai paſſé ma premiere enfance dans la Ville de Médine en Arabie. J'y ai été élevé ſous le nom d'*Acharat*, nom que j'ai conſervé dans mes voyages d'Afrique et d'Aſie. J'étois logé dans le palais du Muphty (1) Salahaym.

(1) On ſçait que le Muphty eſt le chef de la Religion Mahométane, et que Médine eſt le lieu de ſa réſidence.

Je me rappelle parfaitement que j'avois autour de moi quatre perſonnes, un Gouverneur âgé de 55 à 60 ans, nommé *Althotas*, et trois domeſtiques, un blanc qui me ſervoit de valet de chambre, et deux noirs, dont l'un étoit jour et nuit avec moi.

Mon Gouverneur m'a toujours dit que j'étois reſté orphelin à l'âge de trois mois, et que mes parents étoient nobles et chrétiens; mais il a gardé le ſilence le plus abſolu ſur leur nom et ſur le lieu de ma naiſſance. Quelques mots dits au hazard m'ont fait ſoupçonner que j'étois né à Malte; mais c'eſt un fait qu'il m'a toujours été impoſſible de vérifier.

Althotas, dont il m'eſt impoſſible de prononcer le nom ſans attendriſſement, avoit pour moi les ſoins et l'affection d'un père: il ſe fit un plaiſir de cultiver les diſpoſitions que j'annonçois pour les ſciences. Je puis dire qu'il les poſſédoit toutes, depuis les plus abſtraites juſqu'à celles de pur agrément. La botanique et la phyſique médecinale furent celles dans leſquelles je fis le plus de progrès.

Ce fut lui qui m'apprit à adorer Dieu, à aimer et ſervir mon prochain, à reſpecter en tous lieux la Religion et les Loix.

Je portois, ainſi que lui, l'habit Muſulman ; nous profeſſions en apparence le Mahométiſme, mais la véritable Religion étoit empreinte dans nos cœurs.

Le Muphti venoit me voir ſouvent, il me traitoit avec bonté, et paroiſſoit avoir beaucoup de conſidération pour mon Gouverneur.

Ce dernier m'apprit la plus grande partie des langues de l'Orient. Il me parloit ſouvent des pyramides d'Egypte, de ces immenſes ſouterreins creuſés par les anciens Egyptiens, pour renfermer et défendre contre l'injure des temps le dépôt précieux des connoiſſances humaines.

J'avois atteint ma douzieme année. L'envie de voyager, et de voir par moi-même les merveilles dont il m'entretenoit, s'empara de moi à un tel point que Médine et les jeux de mon enfance perdirent tous leurs charmes à mes yeux.

Althotas m'annonce un jour qu'enfin nous allions quitter Médine et commencer nos voyages. Il fait préparer une caravane, et nous partons, après avoir pris congé du Mupthi qui voulut bien nous témoigner ſes regrets, de la maniere la plus obligeante.

Nous arrivâmes à la Mecque et nous allâmes

descendre au Palais du Chérif (1). On me fit prendre des habits plus magnifiques que ceux que j'avois portés jusques alors. Le troisième jour de mon arrivée, mon Gouverneur me présenta au Souverain, qui me fit les plus tendres caresses. A l'aspect de ce Prince, un bouleversement inexprimable s'empara de mes sens; mes yeux se remplirent des plus douces larmes que j'aye répandues de ma vie. Je fus témoin de l'effort qu'il faisoit pour retenir les siennes. Ce moment est une des époques de mon existence, qu'il m'est impossible de me rappeller sans le plus vif attendrissement.

Je restai trois années à la Mecque? il ne se passoit pas de jour que je ne fusse admis chez le Chérif, et chaque jour voyoit croître son attachement et ma reconnoissance; souvent je le surprenois les yeux attachés sur moi, puis les élevant vers le ciel avec toutes les marques de la pitié et de l'attendrissement. Je m'en retournois pensif, dévoré d'une curiosité toujours infructueuse. Je n'osois interroger mon Gouverneur, qui me reprenoit avec sévérité, comme si je ne pouvois pas sans crime chercher

(1) Souverain de la Mecque et de toute l'Arabie. Il est toujours pris parmi les descendants de Mahomet.

à connoître les auteurs et le lieu de ma naiſſance.

La nuit, je m'entretenois avec le négre qui couchoit dans mon appartement, mais c'étoit envain que je tentois de ſurprendre ſon ſecret. Si je parlois de mes parens, il devenoit ſourd à toutes les queſtions que je pouvois lui faire. Une nuit que je le preſſois plus vivement que de coutume, il me dit que ſi jamais je quittois la Mecque, j'étois menacé des plus grands malheurs, et que je devois ſur-tout me garder de la Ville de Trébiſonde (1)

Mon goût pour les voyages l'emportoit ſur ſes preſſentimens. J'étois las de la vie uniforme que je menois à la Cour du Chérif.

Un jour, je le vis entrer ſeul dans l'appartement que j'occupois ; mon étonnement fut extrême de recevoir une ſemblable faveur ; il me ſerra dans ſes bras avec plus de tendreſſe qu'il ne l'avoit jamais fait, me recommanda de ne jamais ceſſer d'adorer l'Eternel, m'aſſura qu'en le ſervant fidélement, je finirois par être heureux et connoître mon ſort ; puis il me dit, en baignant mon viſage de ſes larmes : " Adieu, fils infortuné de la Nature ". Ces paroles et le ton avec lequel il

(1) Capitale d'un Empire voiſin de l'Arabie.

les prononça, resteront éternellement gravés dans ma mémoire.

Ce fut la dernière fois que je pus jouir de sa présence. Une Caravanne, préparée exprès pour moi, m'attendoit; je partis et quittai la Mecque, pour n'y plus retourner.

Je commençai mes voyages par l'Egypte; je visitai ces fameuses pyramides, qui ne sont aux yeux des observateurs superficiels, qu'une masse énorme de marbre et de granit. Je fis connoissance avec les Ministres de différents Temples qui voulurent bien m'introduire dans des lieux où le commun des Voyageurs ne pénétra jamais.

Je parcourus ensuite, pendant le cours de trois années, les principaux Royaumes de l'Afrique et de l'Asie.

Ce n'est pas ici le lieu de donner connoissance au Public des différentes observations que j'ai faites dans mes voyages, et des aventures vraiment extraordinaires qui me sont arrivées. Je crois devoir remettre à un moment plus favorable, cette partie de mon histoire.

Le soin de ma justification étant le seul qui m'occupe, je vais parler de mes voyages en Europe. Je nommerai les personnes qui m'ont connu, et il sera facile, à ceux que mon sort

peut intéresser, de vérifier la plus grande partie des faits que je vais raconter.

J'arrivai, en 1766, dans l'île de Rhodes avec mon Gouverneur et les trois domestiques qui ne m'avoient pas quitté depuis mon enfance. Je m'embarquai sur un vaisseau François qui faisoit voile pour Malte.

Malgré l'usage qui oblige les vaisseaux venant du Levant à faire leur quarantaine, j'obtins, au bout de deux jours, la permission de débarquer. Le Grand-Maître Pinto, me donna, ainsi qu'à mon Gouverneur, un logement dans son Palais. Je me rappelle que l'appartement que j'occupois étoit voisin du laboratoire.

La premiere chose que fit le Grand-Maître, fut de prier le Chevalier d'Aquino, de l'illustre Maison des Princes de Caramanica, de vouloir bien m'accompagner par-tout, et me faire les honneurs de l'Ile.

Je pris alors pour la première fois, avec l'habit Européen, le nom de *Comte de Cagliostro*, et je ne fus pas peu surpris de voir Althotas revêtu d'un habit Ecclésiastique et décoré de la Croix de Malte.

Le Chevalier d'Aquino me fit faire connoissance avec toutes les Grandes-Croix de l'Ordre: je me

rappelle même d'avoir mangé chez M. le Bailli de Rohan, aujourd'hui Grand-Maître. J'étois loin de prévoir alors que, vingt ans après, je ferois arrêté et conduit à la Baftille pour avoir été honoré de l'amitié d'un Prince du même nom.

J'ai tout lieu de penfer que le Grand-Maître Pinto étoit inftruit de mon origine. Il me parla plufieurs fois du Chérif et de Trébifonde; mais il ne voulut jamais s'expliquer clairement fur cet objet.

Du refte il me traita toujours avec la plus grande diftinction, et m'offrit l'avancement le plur rapide, dans le cas où je me déterminerois à faire des vœux. Mais mon goût pour les voyages et l'afcendant qui me portoit à exercer la médecine, me firent refufer des offres auffi généreufes qu'honorables.

Ce fut dans l'île de Malte que j'eus le malheur de perdre mon meilleur ami, mon maître, le plus fage, le plus éclairé des mortels, le vénérable Althotas. Quelques moments avant fa mort il me ferra la main: „ Mon fils, „ me dit-il d'une voix prefque éteinte, ayez „ toujours devant les yeux la crainte de „ l'Eternel et l'amour de votre prochain; vous

„ apprendrez bientôt la vérité de tout ce que „ je vous ai enſeigné „.

L'île où je venois de perdre l'ami qui m'avoit tenu lieu de Père, devint bientôt pour moi, un ſéjour inſupportable. Je demandai au Grand-Maître la permiſſion de la quitter pour parcourir l'Europe ; il y conſentit à regret et me fit promettre que je reviendrois à Malte. Le Chevalier d'Aquino voulut bien ſe charger de m'accompagner dans mes voyages, et de pourvoir à tous mes beſoins.

Je partis en effet avec lui. Nous viſitâmes d'abord la Sicile, où le Chevalier me procura la connoiſſance de la Nobleſſe du Pays.

Delà nous viſitâmes les différentes îles de l'Archipel ; et, après avoir parcouru de nouveau la Méditerranée, nous abordâmes à Naples, Patrie du Chevalier d'Aquino.

Ses affaires ayant exigé de lui quelques voyages particuliers, je partis ſeul pour Rome, avec des Lettres de crédit pour le ſieur *Bellonne* Banquier.

Arrivé dans cette Capitale du monde Chrétien, je réſolus de garder *l'incognito* le plus parfait. Un matin, comme j'étois renfermé chez moi, occupé à me perfectionner dans la langue

Italienne, mon valet-de-chambre m'annonça la visite du Secrétaire du Cardinal Orsini. Ce Secrétaire étoit chargé de me prier d'aller voir son Eminence; je m'y rendis en effet. Le Cardinal me fit toutes les politesses imaginables, m'invita plusieurs fois à manger chez lui, et me fit connoître la plupart des Cardinaux et Princes Romains, et notamment le Cardinal d'Yorck et le Cardinal Ganganelli, depuis Pape sous le nom de *Clément XIV*. Le Pape Rezzonico, qui occupoit alors la Chaire de S. Pierre, ayant désiré de me connoître, j'eus plusieurs fois l'honneur d'être admis à des conférences particulières avec Sa Sainteté.

J'étois alors (1770) dans ma 22me année. Le hazard me procura la connoissance d'une demoiselle de qualité nommée *Séraphina Félichiani*. Elle étoit à peine au sortir de l'enfance: ses charmes naissans allumèrent dans mon cœur une passion que seize années de mariage n'ont fait que fortifier. C'est cette infortunée, que ni ses vertus ni son innocence, ni sa qualité d'étrangere n'ont pu sauver des rigueurs d'une captivité aussi cruelle que peu méritée.

N'ayant ni le temps ni la volonté d'écrire des volumes, je n'entrerai pas dans le détail

des voyages que j'ai faits dans tous les Royaumes de l'Europe ; je me contenterai de citer les personnes de qui j'ai été connu. La plupart vivent encore. J'invoque hautement leur témoignage. Qu'elles disent si jamais j'ai commis une seule action indigne d'un homme d'honneur ; qu'elles disent si jamais j'ai sollicité une seule grace ; si jamais j'ai mendié la protection des Souverains qui ont été curieux de me connoître ; qu'elles disent enfin si, en tout temps et en tous lieux, j'ai fait autre chose que guérir gratuitement les malades, et soulager les pauvres.

Les personnes que j'ai connues plus particulièrement, sont :

En Espagne, Le Duc d'Albe, son fils le Duc de Vescard, le Comte de Prélata, le Duc de Médinaceli, le Comte de Riglas, parent de M. le Comte d'Aranda, Ambassadeur de S. M. Catholique près de la Cour de France.

En Portugal, Le Comte de San-Vincenti, par qui j'ai été présenté à la Cour. Mon Banquier, à Lisbonne, se nommoit *Anselmo la Cruce*.

A Londres, La Noblesse et le Peuple.

En Hollande, Le Duc de Brunswick, à qui j'ai eu l'honneur d'être présenté.

En Courlande, Le Duc et la Duchesse régnants.

Toutes les Cours d'Allemagne.

A Pétersbourg, Le Prince Potenchin, M. Nariſcin, le Général Gélacin, le Général des Coſaques, le Général Médicino, le Chevalier de Corbéron, chargé des affaires de la France.

En Pologne, La Comteſſe Comceska, le Comte Gévuski, la Princeſſe....... aujourd'hui Princeſſe de Naſſau, etc.

J'obſerverai que, voulant n'être pas reconnu, il m'eſt arrivé de voyager ſous différens noms. Je me ſuis appellé ſucceſſivement : le *Comte Harat*, le *Comte Fénix*, le *Marquis d'Anna*. Mais le nom ſous lequel je ſuis le plus généralement connu en Europe, eſt celui de *Comte de Caglioſtro*.

Je ſuis arrivé à Strasbourg le 19 Septembre 1780, ayant été, peu de jours après mon arrivée, reconnu par le Comte Gévuski, je me vis forcé de céder aux inſtances générales de la Ville et de toute la Nobleſſe d'Alſace, et de conſacrer mes talens en Médecine au ſervice du Public. Je puis citer parmi les connoiſſances que j'ai faites dans cette Ville, M. le Maréchal de Contades, le Marquis de la Salle, le Baron de Fraxilande, le Baron de l'Or, le Baron Vorminſer, le Baron de Diédérik, Mme la Princeſſe Chriſtine, et pluſieurs autres perſonnes.

Tous ceux qui m'ont connu à Strasbourg, ſavent quelles y ont été mes actions et mes occupations. Si j'ai été calomnié dans des libelles obſcurs, les papiers publics et quelques Auteurs équitables m'ont rendu juſtice.

Qu'il me ſoit permis de citer un paſſage d'un Livre imprimé en 1783, ayant pour titre: *Lettres ſur la Suiſſe.*

L'eſtimable Auteur de ces Lettres, s'exprime ainſi tom. I. page 5, et ſuivantes:

„ Cet homme ſingulier, étonnant, admirable „ par ſa conduite et par ſes vaſtes connoiſſan- „ ces, d'une figure qui annonce l'eſprit, et „ exprime le génie, ayant des yeux de feu „ qui liſent au fond des âmes, eſt arrivé de „ Ruſſie depuis ſept ou huit mois, et paroît „ vouloir ſe fixer dans cette Ville, (Strasbourg) „ au moins pour quelque temps. Perſonne „ ne ſçait d'où il eſt, ce qu'il eſt, où il va. „ Aimé, chéri, reſpecté des Commandants de „ la Place et des principaux de la ville; adoré „ des Pauvres et du petit peuple; haï, ca- „ lomnié, perſécuté par certaines gens; ne „ recevant ni argent ni préſents de ceux qu'il „ guérit; paſſant ſa vie à voir des malades,

„ ſur-tout des Pauvres, les aidant de remédes
„ qu'il leur diſtribue *gratis*, et de ſa bourſe
„ pour avoir du bouillon; mangeant fort peu,
„ et preſque toujours des pâtés d'Italie; ne
„ ſe couchant jamais, et ne dormant qu'en-
„ viron deux ou trois heures aſſis ſur un fauteuil,
„ enfin toujours prêt à voler au ſecours des
„ malheureux à quelque heure que ce ſoit, et
„ n'ayant d'autre plaiſir que celui de ſoulager
„ ſes ſemblables: cet homme incroyable tient
„ un état d'autant plus étonnant qu'il paie
„ tout d'avance, et qu'on ne ſçait d'où il tire
„ ſes revenus, ni qui lui fournit de l'argent.
„ Vous ſentez bien, Madame, qu'on fait force
„ plaiſanteries à ſes dépens; c'eſt au moins l'An-
„ te-Chriſt; il a cinq ou ſix cents ans; il poſſède
„ la pierre philoſophale, la médecine univer-
„ ſelle: enfin c'eſt une de ces intelligences que
„ le Créateur envoie quelquefois ſur la terre
„ revêtues d'une enveloppe mortelle. Si cela
„ eſt, c'eſt une intelligence bien eſtimable. J'ai
„ vu peu d'ames auſſi ſenſibles que la ſienne, de
„ cœurs ſi tendres, ſi bons et ſi compatiſſans.
„ Perſonne n'a plus d'eſprit et de connoiſſances
„ que lui: il ſçait preſque toutes les Langues
„ de l'Europe et de l'Aſie, et ſon éloquence

„ étonne et entraîne même dans celle qu'il
„ parle le moins bien. Je ne vous dis rien
„ de ses cures merveilleuses ; il faudroit
„ des volumes, et tous les Journaux vous en
„ parleront.

„ Vous sçaurez seulement que de plus
„ de quinze mille malades qu'il a traités, ses
„ ennemis les plus forcenés ne lui reprochent
„ que trois morts, auxquelles encore il n'a
„ pas plus de part que moi. . . . . . .

„ Pardonnez-moi, Madame, si je m'arrête
„ encore quelques moments sur cet homme
„ inconcevable. Je sors de son audience. Oh!
„ que vous chéririez ce digne Mortel, si vous
„ l'eussiez vu, comme moi, courir de pauvre
„ en pauvre, panser avec ardeur leurs blessures
„ dégoûtantes, adoucir leurs maux, les consoler
„ par l'espérance, leur dispenser ses remédes,
„ les combler de bienfaits ; enfin les accabler
„ de ses dons, sans autre but que celui de
„ secourir l'humanité souffrante, et de jouir de
„ l'inestimable douceur d'être sur terre l'image
„ de la Divinité bienfaisante!

„ Représentez-vous, Madame, une salle
„ immense, remplie de ces malheureuses créa-
„ tures presque toute privées de tout secours,

„ et tendant vers le Ciel leurs mains défaillan-
„ tes qu'elles avoient peine à ſoulever pour
„ implorer la charité du Comte.

„ Il les écoute l'un après l'autre, n'oublie
„ pas une de leurs paroles, ſort pour quelques
„ moments, rentre bientôt chargé d'une foule
„ de remédes qu'il diſpenſe à chacun de ces
„ infortunés, en leur répétant ce qu'ils lui ont
„ dit de leur maladie, et les aſſurant qu'ils
„ ſeront bientôt guéris, s'ils veulent exécuter
„ fidélement ſes ordonnances. Mais les remé-
„ des ſeuls feroient inſuffiſants; il leur faut du
„ bouillon pour acquérir la force de les ſuppor-
„ ter: peu d'entr'eux ont les moyens de s'en
„ procurer; la bourſe du ſenſible Comte eſt par-
„ tagée entr'eux; il ſemble qu'elle ſoit inépuiſable.

„ Plus heureux de donner, qu'eux de rece-
„ voir, ſa joie ſe manifeſte par ſa ſenſibilité.
„ Ces malheureux, pénétrés de reconnoiſſance,
„ d'amour et de reſpect, ſe proſternent à ſes
„ pieds, embraſſent ſes genoux, l'appellent
„ leur Sauveur, leur Père, leur Dieu...... Le
„ bon homme s'attendrit, les larmes coulent
„ de ſes yeux; il voudroit les cacher; mais
„ il n'en a pas la force, il pleure; et l'aſſem-
„ blée fond en larmes; .... larmes délicieuſes

„ qui font la jouiſſance du cœur, et dont les
„ charmes ne peuvent ſe concevoir, quand
„ on n'a pas été aſſez heureux pour en verſer
„ de ſemblables.

„ Voilà une bien foible eſquiſſe du ſpectacle en-
„ chanteur dont je viens de jouir, et qui ſe
„ renouvelle trois fois chaque ſemaine „.

Le témoignage que cet auteur rend à la vérité n'a rien d'exagéré.

On peut interroger les Curés des paroiſſes; ils diront le bien que j'ai fait à leurs pauvres.

On peut interroger le Corps d'Artillerie et les différents Régiments qui étoient alors en garniſon à Strasbourg; ils diront le nombre des Soldats que j'ai guéris.

On peut interroger l'Apothicaire dont je me ſervois; il dira la quantité de médicamens que je faiſois faire pour les pauvres, et que je payois chaque jour argent comptant.

On peut interroger les Aubergiſtes; ils diront ſi leurs Auberges, ſi les Hôtels garnis pouvoient ſuffire au grand concours d'Etrangers que j'attirois à Strasbourg.

On peut interroger les Geoliers; ils diront comment je me ſuis conduit envers les pauvres Priſonniers, et le nombre de ceux que j'ai délivrés.

Que les Chefs de la Ville, que les Magiſtrats, que le Public entier diſe ſi jamais j'ai cauſé de ſcandale, et ſi dans mes actions il s'en eſt trouvé une ſeule contraire aux loix, aux bonnes mœurs, à la Religion.

Si, depuis mon ſéjour en France, j'ai offenſé une ſeule perſonne, qu'elle ſe léve et rende témoignage contre moi.

Je ne prétends pas me glorifier ; j'ai fait le bien parce que j'ai dû le faire. Mais enfin quel fruit ai-je recueilli des ſervices que j'ai rendus à la Nation Françoiſe? Le dirai-je dans l'r-tume de mon cœur? des Libelles et la Baſtille.

Il y avoit à-peu-près un an que j'étois à Strasbourg, lorſqu'un ſoir en rentrant chez moi, j'eus l'agréable ſurpriſe d'y trouver le Chevalier d'Aquino (1), qui ayant appris, par les Gazettes, mon ſéjour à Strasbourg, avoit fait le voyage exprès pour venir reſſerrer les nœuds de notre ancienne amitié.

Le Chevalier d'Aquino a vu les Chefs de la Ville, auxquels il a pu dire ce qu'il ſçavoit du ſé-

(1) Le Lecteur eſt prié de ſe ſouvenir que c'eſt le même Chevalier d'Aquino, avec lequel j'avais fait connoiſſance à Malte, et qui m'avoit accompagné dans mes premiers voyages en Europe.

jour que j'avois fait à Malte, et de la distinction avec laquelle le Grand-Maître Pinto m'avoit traité.

Peu de temps après mon arrivée en France, M. le Cardinal de Rohan m'avoit fait dire, par le Baron de Millinens, son Grand-Veneur, qu'il désiroit de me connoître. Tant que le Prince ne fit voir à mon égard qu'un motif de curiosité, je refusai de le satisfaire; mais bientôt, m'ayant envoyé dire qu'il avoit une attaque d'asthme, et qu'il vouloit me consulter, je me rendis avec empressement en son Palais Episcopal. Je lui fis part de mon opinion sur sa maladie; il parut satisfait, et me pria de l'aller voir de temps en temps.

Dans le courant de 1781, M. le Cardinal me fit l'honneur de venir chez moi pour me consulter sur la maladie du Prince de Soubise. Il étoit attaqué de la gangrenne, et j'avois eu le bonheur de guérir d'une maladie semblable le Secrétaire du Marquis de la Salle qui étoit abandonné des Médecins. Je fis quelques questions à M. le Cardinal sur la maladie du Prince; mais il m'interrompit en me priant avec instance de l'accompagner à Paris. Il mit tant d'honnêteté dans ses instances qu'il me fût impossible de le refuser. Je partis donc, en laissant à mon Chirurgien et à mes amis les ordres né-

ceſſaires pour que mes malades et les pauvres ne ſouffriſſent pas de mon abſence.

Arrivés à Paris, M. le Cardinal voulut d'abord me conduire chez M. le Prince de Soubiſe; mais je le refuſai en lui diſant que mon intention étant d'éviter toute eſpèce d'altercation avec la Faculté, je ne voulois voir le Prince que lorſque les Médecins l'auroient déclaré ſans eſpérance.

M. Le Cardinal, ayant eu la bonté de ſe prêter à cet arrangement, revint en me diſant que la Faculté avoit annoncé qu'il y avoit du mieux. Je lui déclarai alors que je n'irois pas voir le Prince, ne voulant pas uſurper la gloire d'une guériſon qui n'auroit pas été mon ouvrage.

Le Public ayant été inſtruit de mon arrivée, il vint tant de monde me conſulter, que pendant les treize jours que je reſtai à Paris, je fus occupé tous les jours à voir des malades depuis cinq heures du matin juſqu'à minuit.

Je me ſervis d'un Apothicaire; mais je donnai à mes frais beaucoup plus de médicaments qu'il n'en vendit; j'atteſte à cet égard toutes les perſonnes qui ont eu recours à moi. S'il en eſt une ſeule qui puiſſe dire m'avoir fait accepter la plus petite ſomme ſoit en argent,

ſoit en préſents, je conſens que l'on me refuſe toute eſpéce de confiance.

Le Prince Louis me reconduiſit juſqu'à Saverne, et me fit beaucoup de remercîments, en me priant de le venir voir le plus ſouvent qu'il me ſeroit poſſible.

Je retournai ſur-le-champ à Strasbourg, où je recommençai mes travaux accoutumés. Le bien que je faiſois me valut différents Libelles, dans leſquels j'étois traité d'Ante-Chriſt, de Juif-Errant, d'Homme de 1,400, etc. Fatigué de tant d'injures, j'avois pris la réſolution de partir. Différentes Lettres que les Miniſtres du Roi eurent la bonté d'écrire à mon ſujet me firent changer de réſolution. Je crois qu'il eſt important dans ma cauſe de mettre ſous les yeux des Juges et du Public, des Recommandations d'autant plus honorables pour moi, que je ne les avois ſollicitées ni directement ni indirectement.

COPIE

COPIE de la Lettre écrite par M. le Comte DE VERGENNES, *Ministre des Affaires Etrangères, à M.* GERARD, *Préteur de Strasbourg, datée de Versailles, le 13 Mars 1783.*

" Je ne connois pas, Monsieur, personnellement „ M. le Comte de Cagliostro, mais tous *les rapports*, „ *depuis le temps qu'il réside à Strasbourg, lui* „ *sont si avantageux, que l'humanité réclame pour* „ *qu'il y trouve égards et tranquillité.* Sa qualité „ d'étranger, et le bien qu'il passe pour constant „ qu'il fait, sont des titres qui m'autorisent à vous „ le *recommander*, et au Magistrat que vous présidez. „ M. de Cagliostro ne demande que *tranquillité et* „ *sûreté; l'hospitalité les lui assure;* et, con- „ noissant vos dispositions naturelles, je suis bien „ persuadé que vous-vous empresserez à l'en faire „ jouir, et des *agréments* qn'il peut mériter per- „ sonnellement.

„ J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Mon- „ sieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur:

Signé DE VERGENNES.

COPIE de la lettre de M. le Marquis DE MIROMENIL, *Garde-des.Sceaux, à M.* GERARD, *Prêteur de Strasbourg, datée de Verſailles, le 15 Mars 1783.*

MONSIEUR,

„ Le Sieur Comte de Caglioſtro s'eſt employé „ avec zèle depuis qu'il eſt à Strasbourg a ſoulager „ les pauvres et les malheureux, et *j'ai connoiſ-* „ *ſance de pluſieurs actions pleines d'humanité de* „ *cet Etranger*, qui méritent qu'on lui accorde „ *une protection particuliere.* Je vous recommande „ de lui procurer, en ce qui vous concerne, ainſi „ que le Magiſtrat que vous préſidez, tout l'*appui* „ et toute *la tranquillité dont un Etranger doit* „ *jouir dans les Etats du Roi, ſur.tout lorſqu'il* „ *s'y rend utile.*

„ Je ſuis, Monſieur, votre affectionné ſerviteur :

„ *Signé* MIROMÉNIL.

COPIE de la Lettre écrite par M. le Marquis de SEGUR, *à M. le Marquis* DE LA SALLE, *en date du 15 Mars 1783.*

„ La *bonne conduite* qu'on m'a aſſuré, Monſieur, „ que le Sieur de Caglioſtro a conſtamment tenue „ à Straſbourg, *l'uſage reſpectable qu'il a fait*

„ *dans cette ville de ſes connoiſſances et de ſes*
„ *talents, et les preuves multipliées d'humanité*
„ *qu'il y a données* envers les particuliers attaqués
„ de différentes maladies, qui ont eu recours à lui,
„ méritent à cet Etranger la *protection du Gouver-*
„ *nement.* Le Roi vous charge de veiller non-
„ ſeulement à ce qu'il ne ſoit point *inquiété* à
„ Straſbourg, lorſqu'il jugera à propos d'y retourner,
„ mais même à ce qu'il éprouve dans cette ville les
„ *égards* que les ſervices qu'il rend aux malheureux
„ doivent lui procurer.

„ J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé*, SEGUR.

C'eſt ſur la foi de ces Lettres et des diſpoſitions du Monarqne à mon égard, que je m'étois plû à conſidérer la France comme le terme de mes voyages. Pouvois je croire que, deux ans après, les droits ſacrés de l'hoſpitalité, ces droits ſi ſolemnellement reconnus, ſi noblement exprimés dans des Lettres écrites au nom du Roi, feroient inutilement invoqués par moi et par ma malheureuſe épouſe !

La tranquillité que les Lettres Miniſtérielles me procurèrent ne fut pas de longue durée. Perſécuté par une claſſe d'hommes à laquelle mes ſuccès déplaiſoient depuis long-temps, je me décidai à quitter Straſbourg, bien réſolu de ne plus m'expoſer dorénavant à la malice des envieux.

J'étois dans ces dispositions, lorsque je reçus une Lettre du Chevalier d'Aquino, par laquelle il me marquoit qu'il étoit dangeureusement malade. Je partis sur-le champ ; mais, quelque diligence que je pus faire, je n'arrivai a Naples que pour y recevoir les derniers soupirs de mon malheureux ami.

Peu de jours après mon arrivée, je fus reconnu par l'Ambassadeur de Sardaigne, et plusieurs autres personnes. Me voyant de nouveau persécuté pour reprendre la Médecine, je pris le parti d'aller en Angleterre : je traversai à cet effet la partie méridionale de la France, et j'arrivai à Bordeaux le 8 Novembre 1783.

Etant allé au Spectacle de cette Ville, je fus reconnu par un Officier de Cavalerie, qui se hâta d'apprendre aux Jurats qui j'étois. Le Chevalier Roland, l'un d'eux, eut l'honnêteté de venir, au nom de tous ses Confrères, m'offrir à moi et à mon épouse une place dans leur loge, toutes les fois que nous voudrions venir au Spectacle. Les Jurats et le Public m'ayant fait l'accueil le plus distingué, et m'ayant vivement sollicité de me consacrer, ainsi qu'à Strasbourg, au service des malades, je me laissai persuader, et commençai à donner des audiences et à distribuer aux pauvres des remédes et des sommes pécuniaires. Le concours

devint ſi grand que je fus obligé d'avoir recours aux Jurats pour avoir des ſoldats à l'effet d'entretenir l'ordre dans ma maiſon.

C'eſt à Bordeaux que j'eus l'honneur de faire connaiſſance avec M. le Maréchal de Mouchi, M. le Comte de Fumel, M. le Vicomte du Hamel et autres Perſonnes dignes de foi qui atteſteront, s'il le faut, la manière dont je me ſuis conduit dans cette Ville.

Le même genre de perſécution qui m'avoit éloigné de Strasbourg, m'ayant ſuivi à Bordeaux, je pris le parti, après onze mois de ſéjour, de m'en aller à Lyon, où j'arrivai dans les derniers jours d'Octobre 1784; je ne reſtai que trois mois dans cette dernière Ville, et je partis pour Paris, où j'arrivai le 30 Janvier 1785. Je deſcendis dans un des Hôtels garnis du Palais-Royal; et peu de temps après, j'allai habiter une maiſon rue S. Claude, près du Boulevard.

Mon premier ſoin fut de déclarer à toutes les Perſonnes de ma connoiſſance que mon intention étoit de vivre tranquille, et que je ne voulois plus m'occuper de médecine; j'ai tenu ma parole, et me ſuis refuſé obſtinément à toutes les ſollicitations qui m'ont été faites à cet égard.

Le Prince Louis m'a fait de temps-en-temps

l'honneur de me venir voir. Je me rappelle qu'un jour il me propoſa de me faire faire connoiſſance avec une Dame appellée Valois de la Motte, et voici à quel ſujet:

„ La Reine, me dit M. le Cardinal de Rohan, „ eſt plongée dans la plus profonde triſteſſe, parce „ qu'on lui a prédit qu'elle devoit mourir dans ſon „ accouchement. Ce ſeroit pour moi le plus grand „ des plaiſirs, ſi je pouvois parvenir à la déſabuſer, „ et à rendre le calme à ſon imagination. Madame „ de Valois voit la Reine journellement; vous me „ ferez un très-grand plaiſir, ſi elle vous demande „ votre opinion, de lui dire que la Reine accouchera „ heureuſement d'un Prince. „

Je conſentis d'autant plus volontiers à ce que M. le Cardinal me demandoit, qu'en l'obligeant, je me trouvois indirectement dans le cas d'avoir une influence heureuſe ſnr la ſanté de la Reine.

Etant allé le lendemain à l'Hôtel du Prince, j'y trouvai la Comteſſe de la Motte; qui, après m'avoir dit beaucoup de choſes obligeantes, me parla „ ainſi: „ Je connois à Verſailles une perſonne de „ grande diſtinction. à laquelle on a prédit, ainſi „ qu'à une autre Dame, qu'elles devoient mourir „ toutes les deux dans leur accouchement; l'une eſt „ déjà morte et l'autre n'attend, qu'avec la plus

„ vive inquiétude, l'inſtant où elle doit accoucher,
„ ſi vous pouvez connoître la vérité de ce qui arri-
„ vera, ou ſi vous croyez qu'il ſoit poſſible d'en
„ être inſtruit ; j'irai demain à Verſailles pour en
„ faire le rapport à la perſonne intéreſſée ; cette
„ perſonne, ajouta-t-elle, eſt la Reine.„

Je répondis à la Comteſſe de la Motte que toutes les prédictions étoient des ſottiſes ; qu'au ſurplus elle pouvoit dire à la perſonne de ſe recommander à l'Eternel ; que ſes premières couches avoient été heureuſes et que celles-ci le ſeroient également.

La Comteſſe de la Motte ne ſe contenta pas de cette réponſe, elle inſiſta pour obtenir de moi quelque choſe de plus poſitif.

Je me rappellai alors la promeſſe que j'avois faite au Prince. Je pris un ton très grave, et dis à la Comteſſe de la Motte avec le plus de ſérieux qu'il me fut poſſible : „ Madame, vous
„ ſçavez que j'ai quelques lumières ſur la
„ phyſique médécinale. J'en poſſéde également
„ quelques-unes ſur le Magnétiſme Animal.
„ Mon avis eſt qu'une créature innocente peut,
„ en pareil cas, opérer avec plus de force
„ que toute autre. Ainſi, ſi vous voulez
„ connoître la vérité, commencez par me
„ procurer une créature innocente „.

La Comtesse me répondit : " Puisque vous
„ avez besoin d'une créature innocente, j'ai
„ une Niéce qui l'est infiniment; je l'ámenerai
„ demain „.

J'imaginois que cette Niéce innocente étoit un enfant de cinq à six ans. Je fus fort étonné en trouvant le lendemain, chez le Prince, une demoiselle de quatorze à quinze ans, plus grande que moi. " Voilà, me dit la Comtesse,
„ l'innocente dont je vous ai parlé „. J'eus besoin de composer mon visage pour ne pas éclater de rire. Mais enfin je tins bon, et dis à la D^{lle} la Tour (c'est le nom de la Niéce de la Comtesse de la Motte) „ Mlle, est-il
„ bien vrai que vous soyez innocente „ ?
„ Elle me répondit avec plus d'assurance que
„ d'ingénuité. " Oui, Monsieur „. Hé bien,
„ Mlle, je vais dans un instant connoître si
„ vous l'êtes; recommandez vous à Dieu et
„ à votre innocence. Mettez-vous derrière ce
„ paravent, fermez les yeux et désirez en
„ vous-même la chose que vous souhaitez
„ voir; si vous êtes innocente vous verrez ce
„ que vous désirez voir; mais si vous ne l'êtes
„ pas, vous ne verrez rien „.

La D^{lle} la Tour se plaça aussi-tôt derrière

le paravent, et je reſtai en dehors avec le Prince qui ſe trouvoit à côté de la cheminée, non pas en *extaſe*, comme l'a prétendu la D^{me} de la Motte; mais la main ſur ſa bouche pour ne pas troubler, par un rire indiſcret, nos graves cérémonies.

La D^{lle} la Tour étant donc derrière le paravent, je me mis, pendant quelques moments, à faire quelques geſtes magnétiques; puis je lui dis: „ Frappez un coup par terre, avec votre pied *innocent*, et dites-moi ſi vous voyez quelquechoſe„? " Je ne vois rien, me dit-elle „. " Eh bien, „ Mlle, lui dis-je alors, en donnant un grand coup ſur le paravent, vous n'êtes point innocente „. A ces mots la D^{lle} de la Tour, piquée de l'obſervation, s'écria, " Qu'elle voyoit la *Reine* „ Je vis alors que la Niéce innocente avoit été endoctrinée par la Tante, qui ne l'étoit pas.

Deſirant de voir comment elle joueroit ſon rôle, je lui demandai la deſcription du fantôme qu'elle voyoit. Elle me répondit que la Dame étoit groſſe, qu'elle étoit habillée de blanc, et elle détailla ſes traits, qui étoient préciſément ceux de la Reine. " Demandez, „ lui dis-je, à cette Dame ſi elle accouchera heureuſement „. Elle me répondit que la Da-

me baiſſoit la tête, et qu'elle accoucheroit ſans aucune ſuite fâcheuſe. " Je vous com„ mande, lui dis-je enfin, de baiſer reſpectueuſement la main de cette Dame „. L'innocente baiſa ſa propre main, et ſortit de derrière le paravent, très-contente de nous avoir perſuadés ſur le chapitre de ſon innocence.

La Tante et la Niéce mangèrent des confitures, burent de la limonade, et ſe retirèrent un quart d'heure après, par un eſcalier dérobé. Le Prince me reconduiſit chez moi, en me remerciant de ce que j'avois bien voulu faire pour l'obliger.

Ainſi finit une comédie auſſi innocente en elle-même, que louable dans ſon motif.

Trois ou quatre jours après, m'étant trouvé chez M. le Cardinal, avec la Comteſſe de la Motte, ils me prièrent de recommencer le même badinage avec un petit garçon de cinq à ſix ans: je ne crus pas devoir leur refuſer cette légère ſatisfaction. Pouvois-je imaginer qu'une plaiſanterie de ſociété feroit un jour dénoncée au Miniſtère public comme un acte de ſorcelerie, une profanation ſacrilége des Myſtères du Chriſtianiſme ?

Le Prince m'ayant ainſi fait connoître la Com-

teſſe de la Motte, me demanda ce que j'en penſois. J'ai toujours eu la prétention d'être un peu connoiſſeur en phyſionomie. Je ſuis franc. Je répondis au Prince que je regardois la Comteſſe de la Motte comme une fourbe et une intrigante. Le Prince m'interrompit, en me diſant que c'étoit une honnête-femme; mais qu'elle étoit dans la miſère. Je lui obſervai que s'il étoit vrai, comme elle le diſoit, qu'elle fût particulièrement protégée de la Reine, elle jouiroit d'une meilleure fortune, et qu'elle n'auroit pas beſoin de recourir à une autre protection.

Nous reſtâmes le Prince et moi chacun dans notre opinion. Il partit peu de temps après pour Saverne, où il ſéjourna un mois ou ſix ſemaines. A ſon retour il vint chez moi plus ſouvent que de coutume. Je le voyois inquiet, rêveur, chagrin. Je reſpectois ſon ſecret. Mais toutes les fois qu'il étoit queſtion de la Comteſſe de la Motte, je lui diſois, avec ma franchiſe accoutumée: *Cette femme là vous trompe.*

Quinze jours à-peu-près avant qu'il ne fût arrêté, il me dit: " Mon cher Comte, je
„ commence à croire que vous avez raiſon, et
„ que Madame Valois eſt une intrigante „. Et

il me raconta alors, pour la première fois, l'hiſtoire du Collier, et me fit part des ſoupçons qu'il avoit conçus, et de la crainte qu'il avoit qu'en effet le Collier n'eût pas été remis à la Reine, et moi de perſiſter plus que jamais dans ma première opinion.

Le lendemain de cette converſation, le Prince me dit que le Comte et la Comteſſe de la Motte s'étoient réfugiés chez lui, dans la crainte qu'ils avoient des ſuites de l'affaire, et qu'ils le prioient de leur donner des lettres de recommandation pour l'Angleterre ou pour les environs du Rhin. Le Prince m'ayant demandé mon avis, je lui dis qu'il n'y avoit qu'un parti à prendre; c'étoit de remettre cette femme entre les mains de la Police, et d'aller raconter le fait au Roi ou à ſes Miniſtres. Le Prince m'ayant objecté que la bonté et la généroſité de ſon cœur s'oppoſoient à un parti auſſi violent. " Dans ce cas, lui répliquai-je, vous „ n'avez d'autre reſſource que Dieu; il faudra „ qu'il faſſe le reſte, et je le ſouhaite „. M. le Cardinal n'ayant pas voulu donner au Comte et à la Comteſſe de la Motte les lettres de recommandation qu'ils déſiroient, ils partirent, pour la Bourgogne, et depuis je n'ai pas entendu parler d'eux.

Le 15 Août j'appris, avec tout Paris, que M. le Cardinal de Rohan venoit d'être arrêté.

Quelques perſonnes me prévinrent qu'étant ami de M. le Cardinal je pourrois bien l'être auſſi. Mais, convaincu de mon innocence, je répondis que j'étois réſigné, et que j'attendrois patiemment dans ma maiſon la volonté de Dieu, et celle du Gouvernement.

Le 22 Août, à ſept heures et demie du matin, un Commiſſaire, un exempt, et huit hommes de la Police, ſe tranſportent chez moi. Le pillage commence en ma préſence; on me force d'ouvrir mes ſecrétaires. Elixirs, baume, liqueurs précieuſes, tout devient la proie des Sbirres chargés de m'eſcorter. Je prie le Commiſſaire (1) de me permettre de me ſervir de ma voiture. Il a l'inhumanité de me refuſer ce léger l'adouciſſement. On me traîne à pied avec le plus grand ſcandale juſqu'à moitié chemin de la Baſtille. Un fiacre ſe préſente; j'obtiens la grace d'y monter. Le terrible pont-levis ſe baiſſe, et je me vois conduit.... mon épouſe a ſubi le même ſort. Ici je m'arrête en frémiſſant. Je tairai ce que j'ai ſouffert. J'épargnerai à la ſenſibilité du

(1) Me Chénon, le fils.

Lecteur, une image également douloureuſe et révoltante. Je ne me permettrai qu'un ſeul mot, et j'atteſte le Ciel que ce mot eſt l'expreſſion de la vérité. Si l'on me donnoit le choix entre le dernier ſupplice et ſix mois de Baſtille, je dirois ſans héſiter „ Conduiſez moi à la Gréve ".

Croiroit-on que l'innocence puiſſe être réduite à un tel dégré d'infortune, qu'un décret de priſe de corps ſoit pour elle un bienfait de la Providence. Telle a été ma ſituation. Lorſqu'après cinq mois de captivité j'ai reçu la ſignification de ce décret tant déſiré, l'Huiſſier m'a paru un Ange du Ciel deſcendu dans ma priſon, pour m'annoncer, avec des Juges, la liberté de voir un Conſeil, et la faculté de me juſtifier.

Le décret eſt du 15 Décembre; il m'a été ſignifié le 30 Janvier; et le même jour j'ai ſubi interrogatoire.

Je croirois n'avoir rempli qu'imparfaitement la promeſſe que j'ai faite au Public, de me montrer tel que je ſuis, ſi je ne mettois pas ſous ſes yeux une piéce qui peut l'éclairer ſur mon caractère, mon innoçence, et la nature de l'accuſation intentée contre moi.

INTERROGATOIRE (1) *subi par le Comte* DE CAGLIOSTRO, *le* 30 *Janvier* 1786.

DEMANDE. Quel est votre âge?

REPONSE. 37 à 38 ans.

D. Votre nom?

R. Alexandre Cagliostro.

D. Le lieu de votre naissance?

R. Je ne puis assurer si je suis né à Malte, ou à Médine; j'ai toujours été avec un Gouverneur qui m'a dit que mon extraction étoit noble, que j'ai perdu mes père et mère à l'âge de 3 mois, etc.

D. Combien y a-t-il de temps que vous êtes à Paris?

R. J'y suis arrivé le 30 Janvier 1785.

D. Quand vous y êtes arrivé, dans quel endroit avez-vous été logé?

R. Au Palais Royal, dans un Hôtel-garni où je suis resté vingt jours plus ou moins.

D. Quand vous êtes arrivé, aviez-vous avec vous l'argent nécessaire pour monter une maison?

R. Très-sûrement, j'avois porté avec moi tout ce dont j'avois besoin pour prendre une Maison.

(1) Il a été écrit de mémoire, mais ma mémoire est bonne, et je puis assurer au Lecteur qu'il n'y a dans cet Interrogatoire aucune omission essentielle.

D. Où avez-vous pris cette maiſon ?

R. Dans la rue S. Claude, ſur le Boulevard.

D. Qui a pris cette Maiſon, vous ou le Prince ?

R. J'ai prié M. de Carbonnieres de paſſer ce Contrat, n'en ayant jamais fait moi-même dans aucune partie du monde ; c'eſt par ce motif que j'ai prié M. de Carbonnieres de faire les arrangemens et les marchés néceſſaires, tant pour la Maiſon que pour le Tapiſſier, la Voiture, etc. et, de temps en temps, je lui fourniſſois l'argent néceſſaire pour payer ces différens objets, dont il me donnoit enſuite les reçus.

D. Qui a pourvu à votre entretien ?

R. Toujours moi pour tout.

D. Mais le Prince alloit manger chez vous ?

R. Quoiqu'il vint chez moi, ce n'étoit pas moins à mes dépens que cela ſe faiſoit, quelquefois cependant comme il venoit dîner avec ſes amis ou protégés, il ordonnoit qu'on apportât de chez lui un ou deux plats ; mais, malgré tout cela je ne rembourſois pas moins tous les ſoirs à mon Cuiſinier la dépenſe faite dans le jour.

D. Avez - vous vu le Prince auſſi-tôt votre arrivée ?

R.

R. Non, mais 2 ou 3 jours après.

D. Quelle chose vous a-t-il dit aussi-tôt que vous l'avez vu pour la première fois ?

R. Il m'a engagé de rester à Paris sans voyager davantage.

D. Le Prince alloit-il tous les jours manger chez vous ?

R. Dans les commencemens, il venoit rarement dîner; mais, depuis, il venoit 3 ou 4 fois la semaine.

D. Avez-vous connu une Dame apellée *la Motte*?

R. Certainement; la première fois que je la vis, elle me dit que je l'avois vue, en habit d'homme, au bas de mon escalier, à Strasbourg, qu'elle m'avoit demandé des nouvelles de la Marquise de Boulainvilliers; que je lui avois répondu qu'elle étoit à Saverne, et qu'elle étoit partie le même jour pour l'aller joindre.

D. L'avez-vous vue depuis ici dans la maison du Prince ?

R. Très-certainement.

D. Mais étoit-elle avec une de ses Niéces ?

R. Non.

D. Mais vous avez fait une opération avec la Niéce ?

R. Permettez que je vous raconte le fait. (*Voyez la relation, pag. 40 et ſuivantes.*)

D. On dit que vous avez mis à la fille un crucifix ſur le col, et des rubans de couleurs noire, verte, rouge, et autres couleurs, avec un tablier à frange d'argent, et que vous aviez fait jurer à genoux ladite fille ?

R. Cela eſt faux. Je crois ſeulement me reſſouvenir que le Prince ajouta à la parure de cette fille, pour lui faire plaiſir, quelques rubans. Je crois également que je me trouvai par hazard dans mes poches un tablier de maçonnerie ordinaire ; mais je ne ſuis pas ſur qu'il ait ſervi à la fille. Oui ou non ; je m'en rapporte, là-deſſus, à la mémoire du Prince, et ce qu'il dira deviendra véritable pour moi.

D. Avez-vous mis une épée, je ne ſçais comment, ſur la même fille ?

R. Je ne ſçais autre choſe ſinon qu'ayant mon épée au côté, je me ſuis déſarmé.

D. Et à l'égard du ſerment ?

R. Il eſt faux. Je vous ai déjà dit la raiſon pour laquelle j'ai fait tout ce que j'ai fait dans cette occaſion.

D. Eſt-il vrai qu'après la ſeconde opération, la petite fille s'étant retirée, vous avez paſſé,

avec le Prince et la Dme la Motte, dans une autre chambre, au milieu de laquelle il y avoit un poignard, des croix de S. André, une épée, des crucifix, des croix de Jérufalem, des Agnus Dei, et en outre le nombre de trente bougies allumées; qu'alors vous aviez fait faire un ferment à ladite Dme la Motte, en lui déclarant qu'il étoit néceffaire qu'elle jurât qu'elle ne diroit rien à perfonne de tout ce qu'elle verroit; que vous aviez dit enfuite au Prince : ,, Eh bien! Prince, prenez ce que vous fçavez; " que le Prince auffi-tôt ouvrit fon fecrétaire, d'où il tira une boîte de bois blanc ovale, remplie de diamans fans être montés; que vous aviez ajouté : ,, Faites attention, ,, Prince, qu'il y en a une autre que vous ,, fçavez " et qu'en effet le Prince la prit et qu'il dit à la Dme la Motte: ,, Eh bien, ma-,, dame, je vous donne fix mille francs, et ,, ces diamans, vous les donnerez à votre ,, mari, et vous lui direz de faire prompte-,, ment le voyage de Londres, pour vendre et ,, faire monter ces diamans, et de ne point ,, revenir qu'il n'ait exécuté tout cela. "

R. Cela eft faux, faux et très-faux; et j'ai des preuves du contraire.

D. Quelles ſont les preuves que vous pouvez produire ?

R. D'abord, toutes les fois que s'eſt fait ce Magnétiſme, c'eſt M. de Carbonnières qui a préparé la chambre ; et, après la ſeconde opération achevée, il entra une perſonne reſpectable que je ne veux point nommer ; mais le Prince Louis vous dira quelle eſt cette perſonne, parce que je ne veux point appeller un homme *reſpectable* pour une pareille bêtiſe. Le Prince Louis et ces deux perſonnes pourront bien dire qu'il n'y avoit dans la chambre ni croix, ni poignard, ni Agnus Dei; que tout ce qu'on a pû dire, à cet égard, eſt faux, et qu'il n'a point été prononcé de ſerment; toute la maiſon du Prince peut être appellée en témoignage contre l'hiſtoire des 30 bougies ; les domeſtiques dépoſeront ſi la chambre étoit plus éclairée qu'à l'ordinaire.

D. Eſt-il vrai que vous ayez donné l'eſpérance au Prince de le faire avancer dans le Miniſtère ?

R. Cela eſt faux, lui ayant toujours conſeillé de quitter Paris, et de ſe retirer à Saverne, parce qu'il pourroit y faire beaucoup plus de bien, et vivre plus tranquillement.

D. Eſt-il vrai que vous ayez dit ou fait croire au Prince, que votre femme étoit l'amie intime

et confidente de la Reine, et qu'elle entretenoit une correſpondance journalière avec la Reine?

R. Parbleu, cela eſt trop fort; et, ſi le Prince dit cela, avec tout le reſpect que je lui dois, je dis que c'eſt une impoſture.

M. le Rapporteur, me montrant alors un petit billet, me dit:

D. Connoiſſez-vous ce billet; oui, ou non?

L'ayant bien examiné, et reconnu pour une écriture contrefaite, je répondis:

R. Je ne ſçais ce que c'eſt que ce Billet, et je n'en connois point l'écriture; ma femme et moi n'avons *jamais été à Verſailles;* et jamais nous n'avons eu l'honneur de connoître la Reine; jamais nous ne ſommes ſortis de Paris. De plus, ma femme *ne ſçachant point écrire* (1), comment tout cela pourroit-il être poſſible?

D. Le Prince ne vous a-t-il jamais donné des diamants ni à votre épouſe?

R. Jamais je n'ai ſçu d'autre choſe que ceci: Lorſque j'étois à Straſbourg, j'avois une pomme de canne très-curieuſe, contenant une montre à répétition, entourée de diamants,

(1) Il arrive ſouvent que les dames Romaines, les mieux élevées, ne ſçavent pas écrire. C'eſt une précaution que l'on prend pour éviter les intrigues d'amour.

j'en fis cadeau au Prince, il voulut m'offrir quelques autres bijoux en échange; mais je les refusai, ayant toujours eu plus de plaisir à donner qu'à recevoir. Il est vrai que toutes les fois qu'arrivoit la fête de ma femme, le Prince lui faisoit quelques présens; mais je crois que tous ont consisté en ceci : dans un Saint-Esprit, dans un entourage de mon portrait qui étoit en perle, et que le Prince fit remplacer par de petits diamants, et dans une petite montre avec sa chaîne en petits diamants, dont il y en avoit cinq un peu plus gros que les autres; quant au reste de mes diamants, ils sont connus dans toutes les Cours Etrangères où j'ai été. La preuve est facile à faire. Je suis à la Bastille; ma femme y est également, ainsi que toute ma fortune. Vous n'avez qu'à examiner et vous convaincre de la vérité.

D. Mais vous faites de la dépense; vous donnez beaucoup, vous ne prenez rien; vous payez tout le monde; comment faites vous donc pour avoir de l'argent.

R. Cette demande n'a aucun rapport au fait dont il s'agit; mais je veux bien vous satisfaire. Eh! qu'importe de sçavoir si je suis le fils d'un monarque, ou le fils d'un pauvre, et

pourquoi je voyage ſans vouloir me faire connoître ? qu'importe de ſçavoir comment je fais pour me procurer de l'argent ? auſſi-tôt que je reſpecte la Religion et les Loix, que je paye tout le monde, que je ne fais que du bien et jamais de mal, la queſtion que vous me faites devient inutile et ne convient point. Mais ſçachez que j'ai toujours eu du plaiſir de ne point ſatisfaire là-deſſus la curioſité du Public, malgré tout ce qu'on a dit de moi lorſqu'on a débité que j'étois l'homme de 1400 ans, le Juif errant, l'Anti-Chriſt, le Philoſophe inconnu, et enfin toutes les horreurs que la malice des méchants pouvoit inventer. Je veux bien cependant vous avouer ce que je n'ai jamais voulu dire à perſonne. Apprenez que la reſſource que j'ai eſt qu'auſſi-tôt que je vais dans un pays, j'ai un *banquier* qui me fournit tout ce qui m'eſt néceſſaire, et qui en eſt rembourſé enſuite. Comme, par exemple pour la France, j'ai *Sarraſin de Basle*, lequel me donneroit toute ſa fortune ſi je la voulois, ainſi qu'à Lyon M. *Sancoſtar;* mais j'ai toujours prié ces M. M. de ne jamais dire qu'ils étoient mes *Banquiers ;* et j'ai, en outre, d'autres reſſources dans diverſes choſes qui me ſont connues.

D. Le Prince vous a-t-il fait voir un billet avec la ſignature *Marie-Antoinette de France.*

R. Je crois que, 15 ou 20 jours avant d'être arrêté, il me montra le billet dont vous me parlez.

D. Qu'eſt-ce que vous en avez dit?

R. J'ai dit que je ne pouvois pas croire autre choſe ſinon que la Dame de la Motte étoit une fourbe, et qu'elle trompoit le Prince. En effet j'ai toujours dit au Prince de prendre garde à elle, et qu'elle étoit une ſcélérate; mais le Prince n'a jamais voulu me croire, et j'ai conſtamment penſé que le billet étoit faux.

D. Voyez ce billet, et dites-moi ſi c'eſt le même?

M. le Rapporteur me montra alors un billet dans lequel je vis le nom de *Marie-Antoinette de France.* Mais, ayant remarqué qu'il étoit rempli de chiffres, je repondis:

R. Je ne puis atteſter que ce ſoit le même, parce qu'il s'y trouve des chiffres que je n'y avois pas vûs.

D. Mais ſçachez que ces chiffres ſont faits par nous.

R. Cela eſt égal pour moi; je dis qu'en ma conſcience je ne puis pas certifier que ce ſoit

le même ; et, outre cela je l'avois trop peu examiné parce que comme c'étoit une affaire qui ne me regardoit pas, il ne m'importoit guères de sçavoir s'il étoit vrai ou faux.

D. Est-il vrai qu'avant d'entrer à la Bastille vous vouliez acheter une maison de 150 mille écus.

R. Cela est faux. Je me souviens seulement qu'un jour, en me faisant coeffer par mon perruquier, quelques personnes me parlèrent d'un pavillon qu'une compagnie de mes amis vouloit acheter, et que je dis que bien volontiers je le prendrois pour moi ; mais je ne tins ce propos qu'en l'air, et sans dessein ; les personnes qui vouloient acheter cette maison étoit M. de Bondy et autres.

Nota. L'Interrogatoire étoit clos lorsque je me suis rappellé cetté dernière circonstance. M. le Rapporteur n'a pas cru qu'il fût nécessaire de l'ajouter à ma réponse.

J'ai promis qu'après m'être fait connoître, je répondrois en ce qui me concerne, aux imputations injurieuses que s'est permises la Comtesse de la Motte. Cette tâche sera aussi fatiguante pour moi, que fastidieuse pour le Public. N'importe ; je la remplirai scrupuleusement, en

priant toutefois les Lecteurs qui me connoiſſent, et ceux qui ſont faits pour m'apprécier, de ne pas ſe donner la peine de lire cette partie de ma défenſe.

REFUTATION de la partie du Mémoire de la Comteſſe DE LA MOTTE, *qui concerne le Comte de* CAGLIOSTRO.

EXTRAIT DU MEMOIRE.

La Comteſſe de la Motte débute ainſi, dès ſon exorde, page 3.

“ Ici s'introduit l'un de ces perſonnages que ,, le Vulgaire ignorant appelle des Hommes ,, extraordinaires, *Empirique*, Rêveur ſur la ,, Pierre Philoſophale, *Faux Prophète* dans les ,, Sectes dont il ſe dit inſtruit, *Profanateur* du ,, ſeul culte vrai, et qualifié par lui-même ,, *Comte de Caglioſtro*. Oui, *dépoſitaire*, de la ,, part de M. de Rohan, du ſplendide Col- ,, lier, Caglioſtro l'a dépecé pour en groſſir le ,, thréſor occulte d'une fortune inouie ,,.

OBSERVATIONS.

Quelque chofe qu'on ait pu dire du ftyle qui régne dans la Défenfe de la Comteffe de la Motte, il a du moins un avantage inconteftable, c'eft celui de renfermer beaucoup d'injures dans un petit efpace. Au furplus mon intention n'eft pas de m'ériger en cenfeur de la partie grammaticale du Mémoire; j'aurois même paffé fous filence cette légère obfervation, fi, contente de bleffer la Langue, la Comteffe de la Motte eût refpecté, dans fes Ecrits, le Public, la décence et la Vérité.

Paffons donc aux injures.

“ *Empirique* dans l'art des cures humaines „.

Empirique ! Je me rappelle d'avoir fouvent entendu ce mot dans la bouche de certaines perfonnes; mais je n'ai jamais pu fçavoir au jufte ce qu'il fignifioit. Auroit-on voulu par là défigner un homme qui, fans être Docteur, a des connoiffances en Médecine, qui va voir les malades, et ne fait point payer fes vifites, qui guérit les pauvres comme les riches, et ne reçoit d'argent de perfonne: en ce cas, j'en conviens, j'ai l'honneur d'être *Empirique*.

“ *Bas* Alchimifte „.

Alchimifte ou non, la qualification de *bas* ne con-

vient qu'à ceux qui demandent et qui rampent; et l'on fçait fi jamais le Comte de Caglioftro a demandé des graces ou des penfions.

" *Rêveur* fur la Pierre Philofophale „.

Quelque foit mon opinion fur la Pierre Philofophale, je me fuis tû; et jamais le Public n'a été importuné de mes *rêveries.*

„ Faux Prophète, etc. „

Je ne l'ai pas toujours été. Si M. le Cardinal de Rohan m'eût cru, il fe feroit défié de la Comteffe de la Motte; et nous ne ferions pas où nous fommes.

„ *Profanateur* du feul Culte vrai.

Ceci eft plus férieux. J'ai toujours refpecté la Religion. Je livre ma vie et ma conduite extérieure à l'inquifition des Loix : quant à mon intérieur, Dieu feul peut m'en demander compte.

" *Qualifié* par lui-même *Comte de Caglioftro* „.

J'ai porté dans toute l'Europe le nom de *Caglioftro :* Quant à la qualité de *Comte*, on peut juger par l'éducation que j'ai reçue, et par les égards qu'ont eus pour moi le Muphti Salahaym, le Chérif de la Mecque, le grand Maître Pinto, le Pape Rezzonico, et la plupart des Souverains de l'Europe, fi ce n'eft pas plutôt un déguifement qu'une *qualification.*

" *Dépositaire* du splendide Collier ,,.

Je n'ai jamais été *dépositaire* du Collier; je ne l'ai jamais *vu*.

" Cagliostro l'a *dépecé* pour en grossir *le thrésor*
,, *occulte* d'une *fortune inouie* ,,.

Si ma *fortune* est *inouie*, si je suis possesseur d'un *thrésor occulte*, je n'avois donc pas besoin, pour m'enrichir, de *dépecer* un collier.

Quand un homme est assez riche, assez grand pour avoir pû dédaigner, toute sa vie, les bienfaits des Souverains, et pour avoir refusé constamment des dons que le commun des hommes peut recevoir sans s'avilir, il ne flétrit pas, en un moment, la gloire d'une vie sans reproche ; il ne descend pas tout à-coup de la magnificence d'un Prince à des actions déshonorantes, où l'homme ne peut être conduit que par un excès d'inconduite et de dissipation.

EXTRAIT DU MEMOIRE.

La Comtesse de la Motte continue :

" Pour voiler son *vol*, Cagliostro a commandé à
,, M. de Rohan, *par l'empire qu'il s'est créé sur lui*,
,, d'en faire vendre et d'en faire monter de foibles
,, parcelles à Paris *par la Comtesse de la Motte* ;
,, d'en faire monter et vendre des portions plus considérables, en Angleterre, *par son mari* ,,

OBSERVATIONS.

L'intention de la Comteſſe de la Motte dans cette fable dénuée de vraiſemblance, a été de tourner en ridicule la perſonne M. le Cardinal de Rohan, en le repréſentant non comme mon ami, mais comme un eſclave tellement ſoumis à mes volontés, qu'en lui *commandant* de ſe rendre complice d'un *vol* dont le bénéfice eût été tout entier pour moi, il n'héſite pas à *m'obéir*.

Une pareille aſſertion, réuniſſant à la fois l'extravagance et l'indécence, ne mérite pas une réponſe ſérieuſe.

Elle peut cependant devenir précieuſe au procès, en ce qu'elle contient un aveu formel qu'une partie des diamants provenant du collier, a été vendue en France par la Comteſſe de la Motte; et qu'une autre partie l'a été en Angleterre par le Comte de laMotte.

EXTRAIT DU MEMOIRE.

On trouve dans le Mémoire de la Comteſſe de la Motte pag. 23, ces expreſſions :

„ Ce ſont ici les *vaſtes projets* de Caglioſtro, qui, „ voilés d'abord, ſe ſont *développés* par des *commencements*, des *progrès*, une *iſſue* également „ meurtrière pour M. le Cardinal et la Dme de la „ Motte „.

OBSERVATIONS.

Les développements dont parle ici la Comteſſe de la Motte, ces *vaſtes projets* qui ſont d'abord *voilés* et qui ſe *dévelopent* enſuite par des *commencements*, des *progrès*, une *iſſue*, ſuppoſent au moins une année entière, conſacrée à l'intrigue, avant de parvenir à ſe rendre maître du Collier.

Mais comment concilier cette ſuppoſition avec la vérité ?

Je ſuis venu à Paris en 1783 pour la première fois ; mais je n'y ai reſté que treize jours, occupé du matin au ſoir à traiter des malades ; ce n'eſt certainement pas alors que j'ai pû m'occuper d'intrigue. Voyons s'il eſt poſſible que je m'en ſois mêlé dans mon dernier voyage.

La plainte rendue par M. le Procureur-général annonce que les négociations, relatives au Collier, ont été faites à la *fin de Janvier 1785 ;* elle annonce que les Jouaillers ont mis leur acceptation au bas des propoſitions préſentées par M. le Cardinal de Rohan, et que le Collier a été livré dans la matinée du *premier Février.*

Je ſuis arrivé à Paris (le fait eſt facile à vérifier) *le 30 Janvier 1785*, à neuf heures du ſoir.

Tout étoit donc conſommé lors de mon arrivée,

ſi l'on en excepte la livraiſon du Collier qui a eu lieu *trente-ſix heures* après.

J'étois à Lyon pendant le temps des négociations.

J'étois à Bordeaux dans le temps de l'*apparition de la fauſſe Reine* dans le boſquet de Trianon.

Je ſerois donc arrivé à Paris exprès pour recueillir le fruit d'nne intrigue qu'un autre que moi auroit tramée.

Quelle abſurdité !

Et je ſuis décrété de priſe de corps !

Et les voûtes de la Baſtille retentiſſent depuis ſix mois de mes gémiſſemens et de ceux de mon épouſe infortunée !

Et les cris de l'innocence opprimée n'ont pas encore pu frapper l'oreille du plus juſte des Rois.

Mais continuons la lecture du libelle.

EXTRAIT DU MÉMOIRE.

La Comteſſe de la Motte, après avoir prétendu prouver la néceſſité de me décréter, et m'avoir traité d'*eſcroc*, d'*être aërien*, *etc.* s'exprime ainſi :

„ Que répondra-t-il au premier article de ſon In-
„ terrogatoire ? Son nom, ſon ſurnom, ſes qua-
„ lités..... lui le Comte, *la femme attachée à*
„ *ſa fortune* la Comteſſe de Caglioſtro. „

OBSERVATIONS.

OBSERVATIONS.

Ce n'étoit donc pas aſſez au défenſeur de la Comteſſe de la Motte de me calomnier, de m'injurier. Il m'attaque dans la partie la plus ſenſible de mon exiſtence. Il veut avilir mon épouſe. Ah ! j'aurois pu pardonner ce qui m'étoit perſonnel. Mais ma femme ! que lui a-t-elle fait ? qu'a-t-elle fait à la Comteſſe de la Motte ? Comment un homme qui a un caractère public, ſe permet-il d'en abuſer pour abreuver d'amertume le cœur d'une créature innocente et vertueuſe, qui n'eſt point ſa partie adverſe, contre laquelle il n'y a ni plainte ni décret, à laquelle lui-même ne peut rien reprocher que le malheur d'avoir uni ſa fortune à la mienne.

Ce qu'il y a de certain c'eſt que depuis ſeize années que j'ai le bonheur d'être uni à la Comteſſe de Caglioſtro par les nœuds les plus légitimes, elle ne m'a jamais quitté ; que jamais elle n'a fait un pas qui ne puiſſe être avoué par la plus ſévère décence et la plus ſcrupuleuſe délicateſſe, et que, s'il eſt dans la Nature une femme que la calomnie a dû reſpecter, c'eſt la mienne.

Quant aux preuves qu'on prétend être en droit d'exiger de la célébration de notre mariage, je

m'engage, s'il le faut, à les rendre publiques, lorsque j'aurai recouvré la liberté de mes papiers.

Extrait du Memoire.

La Comteſſe de la Motte oſe dire qu'un de mes domeſtiques ſe vante d'être depuis 150 ans à mon ſervice; que quelquefois je me donne 300 ans; que, d'autres fois, je me vante d'avoir aſſiſté aux noces de Cana, et que c'eſt pour parodier la *transformation miraculeuſe des eſpèces dénaturées* que j'ai imaginé *de multiplier le collier dépecé en cent manières et cependant remis entier, dit-t-on, à une auguſte Reine.*

Que je ſuis tantôt *Juif* Portugais, tantôt *Grec*, tantôt *Egyptien d'Alexandrie*, dont j'ai rapporté en Europe les allégories et les *ſortiléges.*

Que je ſuis un de ces *extravagans roſe-croix* qui poſſédent l'art de faire converſer avec les morts; que je traite les pauvres pour rien, mais que je *vends* pour quelque choſe *l'immortalité aux riches.*

Que ma ſociété eſt compoſée de viſionnaires de tous les rangs.

Elle finit par donner a entendre que j'ai fait quelques mauvaiſes actions dans certaines Cours de l'Europe, et que quelques unes ſont de la connoiſſance de la D^{me} *Bohmer*.

OBSERVATIONS.

On s'attend bien que je ne répondrai pas en détail à ce torrent d'injures et d'abſurdités.

Je l'ai déjà dit; j'ai été élevé comme fils de Parens Chrétiens. Je n'ai jamais été ni Juif ni Mahométan. Ces deux Religions laiſſant ſur ceux qui les ont profeſſées des empreintes ineffaçables; on peut conſtater la vérité de ce que j'avance, et, plutôt que de laiſſer à cet égard l'ombre d'un doute, je me ſoumettrai, s'il le faut, à une vérification plus honteuſe pour ceux qui l'exigent que pour celui qui la ſouffre.

Au ſurplus je déſirerois bien que la Comteſſe de la Motte daignât particulariſer les faits qu'elle m'impute. Qu'elle diſe ſans crainte quel eſt le *riche* à qui j'ai vendu *l'immortalité*. Qu'elle veuille bien citer un ſeul de ces *hauts faits* qui m'ont fait connoître *dans les Cours de l'Europe*; ſur tout je la défie de déclarer quelles ſont parmi les

mauvaiſes actions qu'elle m'impute celles qui ſont à la connoiſſance de la D^me^ *Bohmer.*

Si la Comteſſe de la Motte, contente de me dire des injures vagues, et de faire, en parlant de moi, des réticences perfides, ne répond pas à des défis auſſi formels, je lui déclare, une fois pour toutes, que je me contenterai, moi, de faire à toutes ſes réticences, à toutes ſes injures paſſées, préſentes et futures, une réponſe bien laconique, bien claire, bien énergique, que l'auteur des Provinciales faiſoit autrefois, en pareil cas, à une ſociété puiſſante, réponſe que la civilité me défend de mettre en françois, mais que la Comteſſe de la Motte pourra ſe faire expliquer par ſes conſeils, *mentiris impudentiſſimè.*

EXTRAIT DU MEMOIRE.

La D^me^ de la Motte raconte enſuite, à ſa manière, l'hiſtoire du Magnétiſme exercé ſur ſa niéce. C'eſt-à-dire en y ajoutant une foule de circonſtances contraires à la vérité, et en y faiſant entrer l'hiſtoire du Collier avec une maladreſſe et une invraiſemblance qu'elle ne prend pas même le ſoin de déguiſer.

Elle met dans la bouche de M. le Cardinal de Rohan, Académicien, homme de Cour, des phrafes d'une platitude tellement révoltante que le dernier des laquais rougiroit de les avoir proférées. Elle entend derrière un paravent le *cliquetis* des baifers qu'un *bel ange* et fa Niéce fe donnent réciproquement.

Sur une table font accumulés les objets les plus propres à exciter la terreur. Ce font des épées croifées, des rubans de différentes couleurs, des croix de différents Ordres, un poignard et une *caraffe d'eau extrêmement claire ;* et, pour comble d'horreur, " ce *fombre* fpectacle eft *éclairé* „ par un luminaire étonnant „.

A la fuite de ce bizarre appareil, je fait jurer à la Comteffe de la Motte de garder le fecret; puis j'ordonne au Prince d'aller chercher une *grande boîte blanche*. Nous l'ouvrons ; et le Prince donne la commiffion à la Comteffe de la Motte de vendre et de faire vendre par fon mari, une certaine quantité de Diamants.

OBSERVATIONS.

Il faut, ou que la Comteffe de la Motte ait perdu tout-à-fait la tête, ou qu'elle ait une bien grande

confiance dans la crédulité de ses Juges, pour espérer qu'elle pourra se tirer d'affaire, en débitant de semblables absurdités.

J'ai déjà rendu compte, page 40 et suivantes, du fait, tel qu'il s'est passé, et du motif honnête qui m'avoit porté à me prêter à cette comédie. M. le Prince de Luxembourg et M. de Carbonnières (1) pourront attester, s'il en est besoin, la vérité de la réponse portée dans mon Interrogatoire.

EXTRAIT DU MEMOIRE.

" Le premier ou le deux Août, M. le Cardinal
,, montra à la Comtesse de la Motte une petite
,, lettre à vignettes, qu'il plia de haut et de bas,
,, pour ne lui laisser lire que le milieu. La Dame
,, la Motte lit : (ceci mérite attention) *J'envoye*
,, *par la petite Comtesse....* et à la suite un
,, nombre de chiffres que la Dame de la Motte
,, ne put pas additionner, elle lit encore : *Pour*
,, *tranquilliser ces malheureux, je serois fâché*
,, *qu'ils fussent dans la peine.* A cette lecture,
,, M. de Rohan s'écrie : " M'auroit-elle trompé !
,, la petite Comtesse ! Mais cela est impossible ; je

(1) Auteur de l'excellente Traduction des *Voyages de Coxe.*

„ connois trop *Madame de Cagliostro* „. Et „ point d'équivoque ici avec la Comteſſe de laMotte, „ qui étoit préſente, à qui il auroit dit : *M'auriez-* „ *vous trompé ?* Mais je connois trop *Madame de* „ *Cagliostro* „.

OBSERVATIONS.

Toujours des fables ; jamais ni preuves ni vraiſemblance. Que veut dire la Comteſſe de la Motte par cet entortillage ? A qui la lettre étoit-elle adreſſée ? Elle ne parle pas de l'adreſſe. Par qui étoitelle écrite ? Par mon épouſe ? J'ai déjà dit qu'elle ne ſçavoit pas écrire. Par moi ? Je n'écris jamais en François, et très-rarement en Italien. Par M. le Cardinal de Rohan : Pourquoi n'auroit-il lu à la Comteſſe de la Motte qu'une partie de la lettre, et lui auroit-il ſoigneuſement caché le ſurplus ? Pourquoi cette exclamation en liſant trois ou quatre mots d'une lettre écrite par lui ? Quelle eſt cette tromperie dont il ſoupçonne un inſtant mon épouſe ? Pourquoi, en parlant d'elle, la nomme-t-il tantôt, avec familiarité, *la petite Comteſſe*, tantôt avec reſpect, *Madame de Cagliostro ?* Ce que l'on voit clairement dans cette partie du Mémoire de

la Comteſſe de la Motte, c'eſt que, pour me porter tous les coups à la fois, elle a cherché à impliquer mon épouſe dans une affaire dont elle n'a jamais eu la plus légère connoiſſance.

EXTRAIT DU MEMOIRE.

La Comteſſe de la Motte termine ainſi ſa longue diatribe :

„ Il faut que le *Perſonnage* apprenne, par „ une nouvelle Inſtruction, que, ſi depuis „ long-temps des Tribunaux éclairés ne con- „ damnent plus à des *peines capitales* le *ſortilége*, „ proprement dit, les mêmes Tribunaux ſe „ ſont réſervé des cenſures, lorſque le *ſortilége* „ eſt accompagné de *maléfices*, de *vols*, d'*eſcro-* „ *queries*, et ſur-tout lorſqu'il ſe multiplie par „ des *éléves* et dans des *écoles*. „

OBSERVATIONS.

Ainſi la Comteſſe de la Motte regrette de n'être plus dans ces temps heureux, où une accuſation de *ſortilége* m'eût conduit au bûcher. Ainſi la Comteſſe de la Motte me repré-

ſente comme formant des éléves en *ſorcellerie*, et leur donnant des leçons de *vol* et d'*eſcroquerie*. Quels ſont donc les hommes aſſez vils pour venir écouter les leçons d'un tel maître ? Ce ne ſera certainement pas dans ma ſociété que la Comteſſe de la Motte pourra les trouver. Je ne crois pas devoir citer ici les perſonnes qui m'ont fait l'honneur de fréquenter ma maiſon ; mais je puis dire, avec vérité, qu'il n'en eſt pas un ſeul que l'homme le plus délicat et le plus difficile dans ſes liaiſons ne fût honoré de connoître.

Au ſurplus, je ſuis perſuadé que la Comteſſe de la Motte m'a fait tout le mal qu'elle m'a fait, moins par haine contre moi, que dans le deſſein de ſe juſtifier; mais, quelle qu'ait été ſon intention, je lui pardonne, autant qu'il eſt en moi, les larmes amères qu'elle m'a fait répandre. Et qu'elle ne penſe pas que ce ſoit de ma part une modération affectée. Du ſein de la priſon où elle m'a entraîné, j'invoquerai pour elle la clémence des Loix ; et, ſi, lors qu'enfin mon innocence et celle de mon épouſe ſeront reconnues, le plus juſte des Rois croit devoir

quelque dédommagement à un Etranger infortuné, qui ne s'étoit fixé en France que ſur la foi de ſa parole royale, de l'hoſpitalité et du droit des gens ; la ſeule ſatisfaction que je demande, c'eſt que Sa Majeſté veuille bien accorder, à ma prière, la grâce et la liberté de l'infortunée Comteſſe de la Motte.

Cette grâce, ſi je l'obtiens, ne peut bleſſer la Juſtice. Quelque coupable que puiſſe être la Comteſſe de la Motte, elle eſt aſſez punie. Ah ! l'on peut en croire ma douloureuſe expérience ; il n'eſt point de forfaits que ſix mois de Baſtille ne puiſſent expier.

Vous avez lu, Juges et Citoyens ! Tel eſt l'homme qui ſe fit connoître à Strasbourg, à Bourdeaux, à Lyon, à Paris, ſous le nom de *Comte de Caglioſtro*. J'ai écrit ce qui ſuffit à la Loi, ce qui ſuffit à tout autre ſentiment que celui d'une vaine curioſité.

Direz-vous que ce n'eſt pas aſſez ? Inſiſterez-vous encore pour connoître plus particulièrement la Patrie, le nom, les motifs, les reſſources de cet inconnu ? Que vous importe,

François? Ma Patrie eſt, pour vous, le premier lieu de votre Empire où je me ſuis ſoumis avec reſpect à vos Loix; mon nom eſt celui que j'ai fait honorer parmi vous; mon motif eſt *Dieu;* mes reſſources, mon ſecret. Quand, pour ſoulager l'infirme, ou pour nourrir l'indigent, je demanderai à être admis ou dans vos Corps de médecine, ou dans vos ſociétés de bienfaiſance; alors vous m'interrogerez; mais faire, au nom de Dieu, tout le bien que je puis faire, eſt un droit qui n'exige, ni nom, ni Patrie, ni preuves, ni caution.

François! n'êtes-vous que curieux? vous pouvez lire ces vains écrits où la malice et la légèreté ſe ſont plues à verſer ſur *l'ami des hommes* l'opprobre et le ridicule.

Voulez-vous au contraire, être bons et juſtes? n'interrogez point; mais écoutez et aimez celui qui reſpecta toujours les Rois, parce qu'ils ſont dans les mains de Dieu, les Gouvernements parce qu'il les protége, la Religion parce qu'elle eſt ſa loi, la loi parce qu'elle en eſt le ſupplément, les hommes enfin, parce qu'ils ſont comme lui ſes enfans.

Encore une fois, n'interrogez point; mais écoutez et aimez celui qui eſt venu parmi vous faiſant le bien, qui ſe laiſſa attaquer avec patience, et ſe défendit avec modération.

Signé, le Comte DE CAGLIOSTRO.

M. TITON DE VILLOTRAN, *Rapporteur*.

Me THILORIER, Avocat.

BRAZON, Proc.



